



Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Pétition – Négociation avec la SEPAQ

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente fait suite à la pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement d'assumer sa responsabilité auprès de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et de s'impliquer dans la négociation en cours afin de contribuer à conclure une entente satisfaisante dans les meilleurs délais.

À cet effet, selon la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs publics et parapublics (RLRQ c. R-8.2), la SEPAQ est responsable de la négociation du renouvellement de ses conventions collectives. La politique de rémunération et de conditions de travail ainsi que les modalités pour le suivi du déroulement des négociations ont été préalablement établies en collaboration avec le Conseil du trésor et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

La SEPAQ avait, au moment de la pétition, tous les mandats nécessaires afin de conclure une entente avec ses employés pour le renouvellement des conventions collectives. Par ailleurs, une entente de principe a été conclue le 25 juin dernier à la table de négociation. D'autre part, le gouvernement s'est montré très impliqué dans cette négociation, notamment en gardant un lien étroit avec la SEPAQ depuis le début de la négociation et encore davantage depuis juin 2019, alors que le Secrétariat du Conseil du trésor a déployé un porte-parole et une équipe de négociation directement à la table de négociation pour accompagner la SEPAQ.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre,



SONIA LEBEL